



Marche à suivre

Access Card avec Access Key – l'accès sécurisé et pratique à UBS Online Services



ubs.com/online



Paraît également en allemand, en italien et en anglais. Mars 2016 - 83378F (L45364)
© UBS 2016. Le symbole des trois clés et UBS sont des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

Sécurité accrue

L'Access Key est une clé d'accès qui simplifie la connexion aux UBS Online Services et la confirmation des bénéficiaires dans le trafic des paiements en ligne. Combinée à votre Access Card, elle protège efficacement l'accès à vos données personnelles. Prenez quelques minutes pour vous familiariser avec les fonctions de votre nouvelle Access Key.

Connexion

Votre Access Key vous permet d'accéder facilement à vos propres Online Services.

Confirmation du bénéficiaire

Dès que vous êtes connecté, l'Access Key vous permet de confirmer rapidement de nouveaux bénéficiaires. Il s'agit d'une solution de sécurité supplémentaire dans le domaine du trafic des paiements en ligne qui vous permet de garantir qu'aucun paiement manipulé par des criminels ne soit exécuté.

Vos avantages en termes de sécurité

En tant que client des services en ligne, vous êtes protégé par des normes de sécurité élevées :

- vos données d'accès sont protégées sur votre Access Card et ne peuvent pas être copiées
- les données transmises sont cryptées

Moyens d'authentification utilisés

Vous avez reçu par voie postale des moyens de légitimation qui vous sont personnels :

- numéro de contrat
- numéro d'identification personnel (NIP); reçu dans un courrier séparé
- Access Card
- Access Key avec câble de raccordement USB

Access Card



Access Key

Mise en service

Démarrage du service en ligne

Remarques concernant la première utilisation

- Si cela s'avère nécessaire, votre Access Key exécute automatiquement la mise à jour de son firmware. Dans ce cas, vous devez répéter l'étape 2.
- Sur Internet, vous trouverez des informations sur la configuration système requise ainsi que des solutions à vos problèmes : ubs.com/accesskey

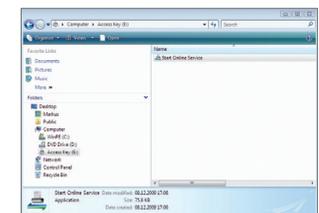
1. Insérez votre Access Card dans votre Access Key, puis raccordez la clé à une interface USB de votre ordinateur en utilisant le câble fourni.



2. La fenêtre de démarrage du service en ligne apparaît sur l'écran. Cliquez sur **OK**.



Si la fenêtre de démarrage n'apparaît pas automatiquement : Démarrez le Gestionnaire de fichiers (p.ex. dans l'Explorateur Windows via « Démarrer → Tous les programmes → Accessoires → Explorateur Windows »). Ouvrez le poste de travail et le lecteur « Access Key », puis double-cliquez sur **Start Online Service**.



Changement du NIP

Saisie de votre numéro d'identification personnel (NIP)

À la première utilisation d'une nouvelle Access Card, vous devez modifier votre NIP initial. Si vous possédez déjà une Access Card et un NIP, il n'est pas nécessaire de modifier ce dernier.

1. Raccordez votre Access Key à votre ordinateur comme décrit sous « Mise en service ».

2. À la première utilisation de l'Access Card, une page s'affiche automatiquement pour vous inviter à remplacer votre NIP initial.



3. Dans le champ « NIP actuel », saisissez le NIP que vous avez reçu par la poste.



4. Saisissez ensuite un nouveau NIP composé de quatre à onze caractères (uniquement des chiffres). Il ne doit pas s'inspirer de vos données personnelles, n'utilisez par exemple pas votre numéro de téléphone ni votre date de naissance.



Saisissez une deuxième fois le nouveau NIP, puis cliquez sur **Changement de NIP**.

Remarque : si votre NIP est composé de caractères et de chiffres, cliquez sur  pour afficher le clavier adéquat.

5. Pour confirmer le changement de NIP, appuyez sur **OK** (✓) sur votre Access Key.



6. Le nouveau NIP est immédiatement valable.

Dans la fenêtre de connexion, la fonction « Changement de NIP » vous permet de changer votre NIP à tout moment.

Remarque importante

Votre Access Card se bloque automatiquement après trois erreurs de saisie consécutives. Vous devez donc appeler le support technique dès la deuxième erreur.

Accès aux services en ligne

Connexion (autolégitimation)

1. Raccordez votre Access Key à votre ordinateur comme décrit sous « Mise en service ».

2. La fenêtre de connexion à votre service en ligne apparaît sur l'écran. Saisissez votre numéro de contrat.



3. Saisissez votre NIP (uniquement des chiffres) dans la fenêtre de connexion, puis cliquez sur **Login**.



Remarque : si votre NIP est composé de caractères et de chiffres, cliquez sur  pour afficher le clavier adéquat.

4. Pour confirmer la connexion, appuyez sur **OK (✓)** sur votre Access Key.



Accès à l'application Mobile Banking

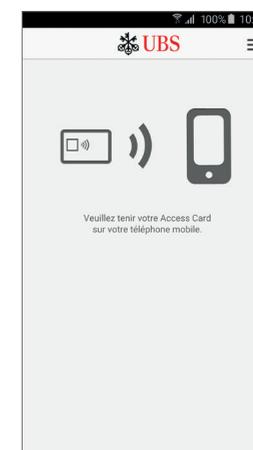
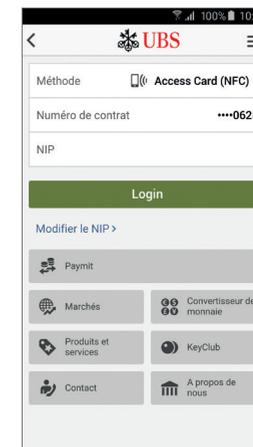
Connexion avec Access Card et NFC

L'Access Card prend en charge l'échange sans fil des données d'accès (NFC). Si votre smartphone dispose de NFC, vous pouvez vous connecter directement avec votre Access Card et le code NIP correspondant à l'application Mobile Banking (autolégitimation).

- Démarrer l'application Mobile Banking
- Sélectionner « Access Card (NFC) » comme méthode de connexion
- Saisir le numéro de contrat et le code NIP et cliquer sur « Login »
- Rechercher l'antenne NFC du smartphone avec l'Access Card (regardez l'affichage)
- Attendre que le processus d'inscription soit achevé

Au cas où votre smartphone ne prend pas en charge le NFC, « l'Access Card Display » est disponible pour la connexion à l'application Mobile Banking. Les personnes privées peuvent commander la carte dans l'E-Banking sous la rubrique « Offres ». Les entreprises et les institutions sont priées de contacter le support technique.

Vous trouverez des informations complémentaires à propos de l'application Mobile Banking sur Internet : ubs.com/mobile



Confirmation du bénéficiaire

La présente solution de sécurité UBS exige un contrôle supplémentaire lorsque vous saisissez un bénéficiaire auquel vous n'avez encore jamais envoyé de virement avant le paiement actuel. Vous pouvez ainsi garantir qu'aucun paiement manipulé par des criminels ne soit exécuté.

Vous devez confirmer le nouveau bénéficiaire avec votre Access Key **une fois seulement**. Sachez que la confirmation n'est pas requise pour tous les nouveaux bénéficiaires. En sont exemptés les bénéficiaires qui sont déjà validés par UBS, notamment la plupart des opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'électricité, caisses d'assurance maladie et sociétés d'expédition.

La confirmation du bénéficiaire n'est pas requise pour les clients détenant un droit collectif de signature.

Fenêtre de contrôle pour la confirmation d'un nouveau bénéficiaire

Paiement national - Saisir

Confirmer le bénéficiaire et transmettre le paiement

- Déterminer les données relatives au compte**
Veuillez chercher l'IBAN (ou le n° de compte) sur le justificatif de paiement.
- Comparer les données relatives au compte**
Vérifiez la concordance de l'IBAN (ou du n° de compte) du justificatif de paiement avec l'affichage de l'UBS Access Key.
- Confirmer les données relatives au compte**

Annuler

Le Confirmation du bénéficiaire renforce la sécurité dans les opérations de paiement. Pour toute question, veuillez vous adresser à Hotline UBS.

Paiements ou ordres permanents saisis en ligne

Lorsque la confirmation du bénéficiaire est requise, une fenêtre de contrôle apparaît automatiquement à l'écran pendant la saisie du paiement dans l'E-Banking. Lorsque vous avez saisi vos paiements via l'application Mobile Banking, une éventuelle confirmation doit aussi se faire via l'E-Banking.

Paiement national - Saisir

Confirmer le bénéficiaire et transmettre le paiement

- Déterminer les données relatives au compte
Veuillez chercher l'IBAN (ou le n° de compte) sur le justificatif de paiement.
- Comparer les données relatives au compte
Vérifiez la concordance de l'IBAN (ou du n° de compte) du justificatif de paiement avec l'affichage de l'UBS Access Key.
- Confirmer les données relatives au compte

Annuler

Le Confirmation du bénéficiaire renforce la sécurité dans les opérations de paiement. Pour toute question, veuillez vous adresser à Hotline UBS.

1. Vérifiez si l'IBAN/le numéro de compte ou le numéro de référence inscrit sur le justificatif de paiement est identique à celui affiché sur votre Access Key.



Justificatif de paiement : p.ex. un bulletin de versement orange.

Empfänger / Adressat / Recivuto	Einzahlung Giro	Versendung Virement	Versendung Giro
UBS AG 8098 Zürich	UBS AG 8098 Zürich	H. Muster AG Verandhaus Industriestrasse 88 8000 Zürich	21 57030 00075 20033 45590 00126
IBAN: 01-000145-6 01 2830 50 21 57030 00075 20033 45590 00126	IBAN: 01-000145-6 01 2830 50 21 57030 00075 20033 45590 00126	Rutemann Pfla Marktasse 28 9400 Rorschach	0100002830509>21570300075200334559000126+ 010001456*

2. Si tous les caractères sont identiques, appuyez sur **OK** (✓) sur votre Access Key. Le paiement est transmis.



Consigne de sécurité : si les IBAN/les numéros de compte ou les numéros de référence ne coïncident pas, appuyez sur **CANCEL** (x) sur votre Access Key et contactez le support technique.

Informations complémentaires

Paiements transmis par transfert de données

Important

Vous serez peut-être amené à confirmer un nouveau bénéficiaire pendant le transfert des données. Alors gardez à portée de main les justificatifs de paiement.

S'il est nécessaire de confirmer un ou plusieurs bénéficiaires, un message s'affiche dans le logiciel de saisie des paiements après la transmission de vos paiements.

Connectez-vous alors à l'E-Banking. Pour permettre l'exécution des ordres à confirmer, procédez comme suit :

1. Accédez au fichier souhaité sous **Paiements** → **Transfert de données** → **Fichiers de paiements transmis**.
2. Pour le fichier avec le statut 🟡 « Bénéficiaires non confirmés », cliquez sur l'icône 📄 « Autres fonctions » et sélectionnez **Confirmer les bénéficiaires**.
3. Le premier ordre à confirmer dans ce fichier est transmis et affiché. Cliquez sur **Continuer**.
4. La fenêtre de contrôle pour la confirmation du bénéficiaire apparaît sur l'écran.
5. Confirmez le bénéficiaire (en procédant comme pour les paiements saisis en ligne).
6. Le succès de la confirmation est signalé par un message. Le prochain ordre à confirmer s'affiche automatiquement.

Consignes de sécurité

Pour votre sécurité, utilisez uniquement votre Access Card avec une Access Key ou un lecteur de carte que nous vous avons fournis. Il est conseillé de débrancher l'Access Key de l'ordinateur lorsqu'elle n'est pas utilisée et de la conserver séparément de l'Access Card. Pour une sécurité optimale, il est important que vous protégiez également votre ordinateur personnel. Nous vous recommandons d'appliquer les mesures de sécurité publiées sur Internet : ubs.com/online → Sécurité

Restrictions en matière d'importation / exportation et d'utilisation

L'importation/exportation et l'utilisation de l'Access Key peuvent être soumises à des restrictions spécifiques qui – dans la mesure où elles sont connues d'UBS – sont publiées sur Internet. Veuillez respecter ces restrictions : ubs.com/accesskey

Blocage ou perte de la carte

Votre Access Card se bloque automatiquement si vous saisissez trois fois de suite un NIP erroné. Vous devez alors contacter notre support technique pour commander une nouvelle Access Card. Cela vaut également pour la perte de votre Access Card ou de votre Access Key (service payant dans les deux cas).

Application Mobile Banking

Grâce à l'application Mobile Banking vous pouvez aussi régler vos opérations bancaires lors de vos déplacements. Vous trouverez des informations complémentaires sur les possibilités de l'application Mobile Banking sur Internet : ubs.com/mobile

Support technique

Notre support technique se fera un plaisir de répondre à chacune de vos questions. Les numéros de téléphone à composer sont inscrits sur votre courrier d'accompagnement ou peuvent être consultés dans le menu « Aide » de la page de connexion.

Élimination des déchets

Les Access Cards et les Access Keys inutilisées ou défectueuses peuvent être déposées dans toutes les agences UBS ou retournées à l'adresse ci-dessous, en vue d'une élimination respectueuse de l'environnement.

UBS Switzerland AG, Entsorgung, PEZH FLUR4 FNFN-100
Case postale, CH-8098 Zurich